



**NATIONS
UNIES**



**CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES ETABLISSEMENTS
HUMAINS
(HABITAT II)**

Istanbul (Turquie)

Distr.
LIMITEE

A/CONF.165/L.4/Add.1
12 juin 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Point 13 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DE LA CONFERENCE

Projet de rapport

Rapporteur : M. Ricardo GOROSITO (Uruguay)

Chapitre III

ECHANGE DE VUES GENERAL SUR LA SITUATION DES ETABLISSEMENTS HUMAINS
ET LES STRATEGIES A SUIVRE POUR L'AMELIORER

1. La Conférence a procédé à un échange de vues général sur la situation des établissements humains et les stratégies à suivre pour l'améliorer (point 8 de l'ordre du jour) de ses 1ère à 12ème séances plénières, du 3 au 11 juin 1996. Des représentants d'Etats, d'institutions spécialisées, d'organismes des Nations Unies, de programmes et de bureaux, d'organisations intergouvernementales et d'autres institutions, organisations non gouvernementales, collectivités locales et observateurs de membres associés de commissions régionales ont prononcé des allocutions devant les participants à la Conférence. Tous les orateurs se sont félicités des efforts déployés par le gouvernement hôte et le secrétariat pour préparer la Conférence.

2. A sa 1ère séance plénière, le 3 juin, le Secrétaire général de la Conférence a fait un exposé liminaire. La Conférence a aussi entendu des déclarations des représentants du Costa Rica (au nom des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77), de l'Italie (au nom de l'Union européenne), de la Colombie (au nom du Mouvement des non alignés, de la Turquie, des Etats-Unis d'Amérique et de la Chine.

IST.96-05247F

3. A la 2ème séance plénière, le 3 juin, la Conférence a entendu des déclarations des représentants de l'Argentine, de la Finlande, de la France, du Japon, des Emirats arabes unis, de la Malaisie, de l'Equateur, de la Norvège, du Brésil et de l'Allemagne.
4. A la même séance, des déclarations ont été faites par le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le représentant de la Banque mondiale. Le représentant du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a également fait une déclaration. Des déclarations ont aussi été faites par le représentant de la Commission des Communautés européennes et par le maire de Rome, représentant la Commission de la politique urbaine de l'Union européenne.
5. A la 3ème séance, le 4 juin, la Conférence a entendu des déclarations des représentants du Pérou, de l'Islande, du Mexique, du Saint-Siège, de la Fédération de Russie, du Danemark, de l'Indonésie, de la République de Corée, du Liban, de la Jamaïque et de la Tunisie.
6. A la même séance, une déclaration a été faite par le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Des déclarations ont également été faites par les représentants de l'Association internationale des villes messagères de la paix, une association internationale de collectivités locales, et la Conférence des femmes de l'Inde, une organisation non gouvernementale.
7. A la 4ème séance, le 4 juin, la Conférence a entendu des déclarations des représentants de Cuba, de la Slovaquie, d'El Salvador, de la Pologne, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de la Namibie et de l'Egypte.
8. A la même séance, la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population a fait une déclaration.
9. A la même séance, les représentants de la Grèce et de l'ex-République yougoslave de Macédoine ont fait des déclarations dans l'exercice du droit de réponse.
10. A la 5ème séance, le 5 juin, la Conférence a entendu des déclarations des représentants de l'Ouganda, de la Côte d'Ivoire, du Qatar, du Nigéria, du Bénin, d'Antigua-et-Barbuda, du Bhoutan, de la République-Unie de Tanzanie, de la Belgique et d'Oman. L'observateur de la Palestine a aussi fait une déclaration.
11. A la même séance, les représentants du Parlement latino-américain, une organisation intergouvernementale, et de la Confédération internationale

des syndicats libres, une organisation non gouvernementale, ont fait des déclarations.

12. A la 6ème séance, le 5 juin, la Conférence a entendu des déclarations des représentants du Canada, du Swaziland, de la République tchèque, de l'Irlande, du Kazakstan, du Ghana, de la Mongolie, de la Hongrie, du Maroc, de la Roumanie, de la Lettonie et du Kirghizistan.

13. A la même séance, le Président du Fonds international de développement agricole, le Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale et le représentant du Programme alimentaire mondial ont fait des déclarations. Des déclarations ont aussi été faites par les représentants de l'Organisation de l'unité africaine et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, des organisations intergouvernementales. Des déclarations ont également été faites par les représentants des organisations non gouvernementales suivantes : Fédération internationale des centres sociaux et communautaires, Caucus on Older Persons et Agence de recherche d'information et de formation pour les femmes.

14. A la 7ème séance, le 6 juin, la Conférence a entendu des déclarations des représentants du Botswana, de l'Autriche, du Chili, de la Croatie, des Philippines, du Sénégal, du Mali, de l'Azerbaïdjan, du Venezuela et des Seychelles.

15. A la même séance, une déclaration a été faite par le représentant de l'Organisation internationale du Travail. Le représentant de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, organisation intergouvernementale, a fait une déclaration. Des déclarations ont aussi été faites par le maire de Kampala, Président du Forum des collectivités locales du Commonwealth et le maire de Rufisque (Sénégal), Secrétaire général adjoint de l'Union des villes africaines. Les représentants d'Habitat d'Humanity International et de la Women's Environment and Development Organization, des organisations non gouvernementales, ont également fait des déclarations.

16. A la même séance, le représentant de l'Arménie a fait une déclaration dans l'exercice du droit de réponse.

17. A la 8ème séance, le 7 juin, la Conférence a entendu des déclarations des représentants du Paraguay, de l'Inde, de la Nouvelle-Zélande, de la République arabe syrienne, du Kenya, de la Grèce, du Soudan et du Viet Nam.

18. A la même séance, le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé a fait une déclaration. Des déclarations ont également été faites par les représentants du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Recteur de l'Université des Nations Unies. Le représentant de l'Organisation internationale pour les migrations, organisation intergouvernementale, a fait une déclaration. Des déclarations ont également été faites par les représentants des organisations non gouvernementales suivantes : Women's Homes and Community Super Coalition, Alliance coopérative internationale, Commission on Global Governance and Earth Pledge Foundation.

19. A la 9ème séance, le 7 juin, la Conférence a entendu des déclarations des représentants du Guatemala, du Niger, du Portugal, de la Jordanie, du Népal, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Bangladesh, d'Haïti, du Guyana et de la Sierra Leone, et de l'observateur des Iles Vierges britanniques.

20. A la même séance, des déclarations ont été faites par le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les représentantes de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme et du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme ont fait des déclarations. Des déclarations ont également été faites par les représentants du Comité international de la Croix-Rouge et de Shelter-Afrique, organisations intergouvernementales. Le représentant de Touba, collectivité locale africaine, a fait une déclaration. Ont aussi fait des déclarations les représentants des organisations non gouvernementales suivantes : Conseil du Commonwealth pour l'écologie humaine, Communauté internationale bahaïe et Centre for Human Settlements International.

21. A la 10ème séance, le 10 juin, la Conférence a entendu des déclarations des représentants de Malte, du Pakistan, de la Trinité-et-Tobago, du Cameroun et de Madagascar.

22. A la même séance, le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement a fait une déclaration. Le représentant de l'Organisation de coopération et de développement économiques, organisation intergouvernementale, a fait une déclaration. Des déclarations ont aussi été faites par les organisations non gouvernementales suivantes : International Religious Foundation, Brahma-Kumaris et Human Settlements Caucus.

23. A la même séance, le représentant du Nigéria a exercé son droit de réponse.

24. A la 11ème séance, le 11 juin, la Conférence a entendu des déclarations des représentants du Rwanda, de la Bolivie, du Yémen, de la Lituanie, de la Géorgie, du Zaïre et de l'Espagne. Le représentant du Chili a fait une déclaration au nom des Etats membres de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

25. A la même séance, le Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a fait une déclaration. Les représentants de la Banque interaméricaine de développement et du Conseil permanent des Etats francophones, organisations intergouvernementales, ont également fait des déclarations. Des déclarations ont aussi été faites par les organisations non gouvernementales suivantes : Rotary International, NGO Peace Caucus, Fédération internationale pour le planning familial et Centre pour le respect de la vie et de l'environnement.

26. A la 12ème séance, le 11 juin, la Conférence a entendu des déclarations des représentants des Etats suivants : Israël, Chypre, Burundi, Sri Lanka, Tchad, Ukraine, Bosnie-Herzégovine, Maurice, Congo, Cambodge, Bahreïn, Malawi, Guinée équatoriale et Djibouti.

27. A la même séance, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement a fait une déclaration. Une déclaration a également été faite par le maire de la municipalité métropolitaine de Bursa (Turquie), représentant le Conseil international pour les initiatives écologiques communales. Des déclarations ont été faites par les représentants des organisations non gouvernementales suivantes : Organisation internationale islamique de secours, Rainbow Istanbul Women's Platform, Droit au logement, Health and Environment Caucus, Carter Center - Global 2000 et GAIA Trust of Denmark.

28. A la même séance, les représentants de la Turquie et de Chypre ont exercé leur droit de réponse.

29. A la même séance, la Conférence a décidé d'entendre, durant son débat de haut niveau, des interventions de l'observateur de la Palestine, d'un représentant du NGO Youth Caucus et d'un représentant des collectivités locales.

Initiative sur les meilleures pratiques
pour l'amélioration du cadre de vie

30. A la 4ème séance, le 4 juin 1996, il y a eu une cérémonie de la remise des prix aux lauréats de l'Initiative sur les meilleures pratiques.

Des déclarations ont été faites par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali; le Gouverneur de la municipalité de Tokyo, M. Yukio Aoshima; le Directeur général de la municipalité de Dubaï, M. Qassim Sultan; et le Secrétaire général de la Conférence, M. Wally N'Dow.

31. Les lauréats du Prix d'excellence de Tokyo pour l'amélioration du cadre de vie sont les suivants :

M. Yves Cabannes, du Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET) Urbano, et M. Francisco Siquiera du Conseil populaire de Rondon représentant le Conseil d'intégration relevant du processus d'assainissement des favelas (Fortaleza (Brésil));

Mme Caryl Arundel, directrice de la Division du développement social et Mme Patricia Balogh, présidente du Comité consultatif sur les Foyers des personnes âgées, représentant le projet intitulé "Evolution des communautés dans le Grand Toronto : Réponses novatrices" (Toronto (Canada));

M. Xu Mingtian et M. Chen Dongming, du Département de l'aménagement provincial d'Anhui (Chine), représentant la pratique intitulée "Redressement postcatastrophe des zones rurales de la province d'Anhui" (Province d'Anhui (Chine));

Mme Elzbieta Macik, Département de l'urbanisme et de l'architecture de l'Université de Lublin, et Mme Ewa Kipta, coordonnatrice du Programme d'initiative locale, représentant le "Programme d'initiative locale : planification communautaire et partenariat ville/quartier" (Lublin, (Pologne));

M. Ezekiel Masuku et M. Michael O'Donovan, représentant le Centre d'information communautaire (Alexandra (Afrique du Sud));

M. Gene Roberts, maire de Chattanooga, et M. David Crockett, conseiller du troisième district de la ville de Chattanooga, représentant la ville de Chattanooga, dans le Tennessee (Etats-Unis d'Amérique).

32. Les lauréats du Prix d'excellence de Dubaï pour l'amélioration du cadre de vie sont les suivants :

Mme Maria Antonietta et M. Ezequiel Zapiola, de l'Association d'aide communautaire, représentant la pratique intitulée "Sites et services au bénéfice des familles à faible revenu" (Gran Nord, à Buenos Aires, (Argentine));

M. Djedi Amondji Pierro, maire d'Adjamé, et M. Coulibaly Seydou, secrétaire permanent des Comités de voisinage d'Adjamé, représentant la pratique intitulée "Institutionnalisation réussie d'un développement communautaire", de la commune d'Adjamé (Abidjan (Côte d'Ivoire));

Mme Ela Bhatt, présidente, et Mme Hanifa Baloch, de la Self-Employed Women's Association (SEWA) Bank, représentant la pratique intitulée "Organisation féminine d'auto-assistance en vue d'atténuer la pauvreté en Inde";

M. Said El Fassi, ministre du logement du Maroc, et M. El Ouatiq, de la ville d'Agadir, représentant la pratique intitulée "Amélioration du logement" (Agadir (Maroc));

M. Gerrit Brokx, maire de Tilburg, et M. van Gulp, conseiller aux affaires de l'environnement de la ville de Tilburg, représentant la pratique intitulée "Gestion municipale de Tilburg" (Tilburg (Pays-Bas));

Mme Yolanda Rivera et M. Michael Meena, coprésidents et directeurs de la Banana Kelly Association, représentant la pratique intitulée "Don't Move, Improve" (South Bronx, New York (Etats-Unis d'Amérique)).

Célébration de la Décennie internationale
des populations autochtones

33. A la 10ème séance, le 10 juin, la Conférence a célébré la Décennie internationale des populations autochtones, en entendant des déclarations de M. Ibrahima Fall, coordonnateur de la Décennie, et de M. Wally N'Dow, secrétaire général de la Conférence. Des déclarations ont également été faites par les représentants du Brésil, du Canada, du Chili, du Danemark, de la Chine et de la Norvège.
